

MÉGA-DÉCHARGE

Prochain rendez-vous du compte à rebours de la fermeture le samedi 12 mars prochain à 14 h à Semur-en-Auxois...

Après le lancement de l'opération le 8 janvier dernier, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois invitait la population au second rendez-vous du compte à rebours de la fermeture définitive de la méga-décharge au plus tard le 8 janvier 2018. Et ce vendredi 5 février, ce sont à nouveau 80 personnes qui se sont retrouvées entre Semur et Epoisses, aux portes de la méga-décharge, pancartes et banderoles en main, pour procéder à la fermeture symbolique de la méga-décharge et à la mise à jour du compte à rebours.

Au cours de l'opération, bien qu'aucun empêchement de circuler n'ait été opposé aux véhicules se rendant sur les lieux, on a assisté de nouveau au spectacle insolite des camions renonçant à entrer à la méga-décharge : comme le 8 janvier, à la vue du rassemblement, un camion de collecte a décidé de faire demi-tour, tandis qu'un semi-remorque bien typé venant de Semur, après avoir clignoté et ralenti, s'est finalement ravisé et a filé en direction d'Epoisses, ces deux véhicules épargnant pour un temps la Terre au Seigneur du contenu de leur cargaison.

Comme cela a été annoncé, cette façon de répondre à la demande, formulée par COVED, de prolongation du permis d'exploiter la décharge pendant 5 années supplémentaires, au mépris de sa condamnation du 23 septembre 2010 et de la réduction des tonnages ordonnée par le Tribunal Administratif de Dijon, prendra des formes diverses au fil des mois. Ainsi, pour permettre à celles et ceux qui ne peuvent se libérer en semaine d'y participer, l'association a décidé d'organiser le **3e rendez-vous du compte à rebours à Semur-en-Auxois le samedi 12 mars prochain à 14 h**.

Par ailleurs, la campagne de signatures des lettres individuelles à Madame la Préfète, lui demandant de veiller à la fermeture de la méga-décharge en janvier 2018 au plus tard et au respect de la décision de justice du 23 septembre 2010, bat son plein.

L'association encourage toute la population à y prendre part (une seule lettre par citoyen) et rappelle que des points de mise à disposition des lettres, des notices et des enveloppes et de collecte se trouvent dans les mairies de Genay, de Jeux-lès-Bard, de Millery, de Semur-en-Auxois, de Torcy-et-Poulligny et de Vic-de-Chassenay, ainsi que dans les agences d'assurances AVIVA et MMA, rue de la Liberté à Semur.

Sans compter les envois directs, ce sont au minimum 300 lettres qui auront été expédiées à la préfecture à la date du 12 février et l'ASPA remercie vivement tous les signataires.

(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)